

RÉPERTOIRE DE FORMATIONS

en santé et sécurité du travail



ASSOCIATION SECTORIELLE PARITAIRE

FABRICATION D'ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT ET DE MACHINES

Ce répertoire est une réalisation de l'ASFETM

Conception graphique

ASFETM

NOTES PRÉLIMINAIRES

Le présent document décrit les services de l'ASFETM destinés aux travailleurs, superviseurs, gestionnaires, membres de comités SST, représentants en santé et en sécurité et à toute personne intéressée à la santé et sécurité du travail.

Veillez noter que l'ASFETM priorise le service aux entreprises de ses secteurs d'activités économiques – Fabrication d'équipement de transport et Fabrication de machines – mais elle offre aussi ses services de formation SST aux entreprises hors secteur.



ASSOCIATION SECTORIELLE PARITAIRE

FABRICATION D'ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT ET DE MACHINES

Table des matières

ASSOCIATION SECTORIELLE- FABRICATION D'ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT DE MACHINES	1		
ACTIVITÉS ET SERVICES DE L'ASFETM	3		
Conseil et assistance technique	2		
Recherche et documentation	5		
Formations aux travailleurs	5		
Formation de formateurs	7		
TABLEAU SYNTHÈSE DES FORMATIONS	10		
appareils de levage de charges			
Utilisation sécuritaire des chariots élévateurs	16		
RAPPEL : Utilisation sécuritaire des chariots élévateurs	17		
Utilisation sécuritaire des élingues et des ponts roulants	18		
RAPPEL : Utilisation sécuritaire des élingues et des ponts roulants	19		
Utilisation sécuritaire des palettiers	20		
cadennassage, sécurité des machines et risques électriques			
Cadenassage : procédure	22		
Cadenassage : programme	23		
Sécurité des machines : analyse du risque	24		
Sécurité des machines : réduction du risque	25		
Sécurité des machines pour opérateurs	26		
Sécurité des machines pour personnel de maintenance	27		
Risques électriques : procédure	28		
Risques électriques : programme	29		
Prévention des risques électriques pour personnel non électro	30		
comité de santé et de sécurité (css) et activités de prévention			
Fonctions du comité de santé et de sécurité	34		
Prévention des blessures	35		
Prévention des blessures aux doigts et aux mains	36		
Analyse sécuritaire de la tâche	37		
Inspection préventive	38		
Enquête et analyse d'accident	39		
gestion de la sst			
Introduction à la SST	42		
Loi et règlement SST	43		
Loi C-21 sur la responsabilité pénale des organisations	44		
Mieux-être psychologique au travail	45		
Prévenir le harcèlement par la civilité au travail	46		
gestion de la sst (suite)			
Comprendre le harcèlement psychologique et sexuel pour le prévenir	47		
Risques biologiques	48		
ergonomie			
Troubles musculosquelettiques	50		
Maux de dos	51		
Ergonomie de bureau	52		
Ergonomie de manutention	53		
espaces clos			
Espace clos: p procédure	56		
Espace clos : programme	57		
matières dangereuses			
SIMDUT (système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)	60		
TMD (transport des matières dangereuses)	61		
protection respiratoire			
Protection respiratoire : procédure	64		
Protection respiratoire : programme	65		
Utilisation des équipements de protection respiratoire (ÉPR)	66		
risques physiques			
Prévention auditive (exposition au bruit)	68		
Prévention de la contrainte thermique	69		
Électricité statique : prévention des risques	70		
Sensibilisation aux risques des lasers	71		
soudage et activités connexes			
Gaz comprimés	74		
Oxycoupage	75		
Prévention des risques du métier de soudeur	76		
Travail à chaud : réglementation et permis	77		
travail en hauteur			
Prévention des chutes incluant l'utilisation du harnais	79		
Plateformes élévatrices de personnel (PEMP)	80		
Échafaudages sur cadres métalliques	81		
Échelles et escabeaux	82		
CONDITIONS ET TARIFS	83		
LES CONSEILLERS ET EXPERTS DE L'ASFETM	84		

Association sectorielle Fabrication d'équipement de transport et de machines

MISSION

L'ASFETM est une association sectorielle paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail du Québec. Constituée volontairement, en 1983, par des groupements de travailleurs et d'employeurs des secteurs d'activités économiques «Fabrication d'équipement de transport» et «Fabrication de machines», l'ASFETM a pour mandat la prévention des accidents et des maladies du travail dans ces deux secteurs d'activités.

ACTIVITÉS ET SERVICES

Pour ce faire, elle offre des services de formation, information, recherche, documentation, conseil et assistance technique aux établissements qu'elle dessert, en privilégiant l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique et psychique des travailleurs, ce qui est l'objet même de la loi.

VISION

Être le leader de référence en santé et sécurité du travail pour les entreprises de nos secteurs d'activités économiques et le partenaire privilégié pour les accompagner dans leur démarche de prévention, afin d'améliorer la santé et la sécurité du travail en entreprise et y développer une culture de prévention.

CLIENTÈLE

L'ASFETM priorise le service aux entreprises de ses secteurs d'activités économiques – Fabrication d'équipement de transport et Fabrication de machines – mais elle offre aussi ses services de formation SST aux entreprises hors secteur.

VALEURS

PARITARISME. L'implication des travailleurs, des employeurs et de leurs associations respectives est au cœur de toutes nos interventions, à toutes les étapes de notre fonctionnement. **RESPECT.** Nos interventions se font avec professionnalisme dans le respect du personnel, des entreprises, des lois, règlements et règles de l'art. **INTÉGRITÉ.** Nous déployons les efforts requis dans les entreprises, en toute honnêteté et transparence, dans le respect de notre mission et de nos valeurs.

QUALITÉ DU SERVICE. Notre personnel demeure engagé et disponible au quotidien pour offrir des services adaptés aux entreprises dans les meilleurs délais. **ENGAGEMENT.** Rester à l'affût des nouveautés, favoriser le travail d'équipe et le transfert de connaissances, consulter pour anticiper les besoins, etc., sont autant de moyens que nous valorisons pour demeurer pertinent et nous renouveler.

EXPERTISE

Par notre engagement à accompagner les entreprises dans leur démarche de prévention, notre équipe de conseillers et d'experts, épaulée par notre personnel de soutien, a développé une solide expertise en SST dans :

- + L'élaboration, l'adaptation et la diffusion de programmes de formation et de conférences;
- + Le soutien aux comités de santé et de sécurité dans l'élaboration de programmes de prévention et d'analyses du risque;
- + L'assistance technique sur les risques et les moyens de prévention;
- + L'information sur les problématiques et la réglementation en santé et sécurité du travail;
- + Le transfert de connaissances via notre revue d'information, notre site Web, la vulgarisation de la réglementation et des résultats de recherche, l'organisation de colloques et de sessions publiques, etc.

L'ASFETM collabore aussi étroitement avec les organismes impliqués en SST au Québec (CNESST, IRSST, Santé publique, etc.).

Activités et services de l'ASFETM

CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Tous les sujets de formation donnés par l'ASFETM peuvent, selon les besoins, faire l'objet de demandes d'assistance technique. Diverses problématiques SST peuvent aussi entraîner des demandes d'assistance technique ponctuelles ou à long terme, sans que cette problématique ait été soulevée lors d'une formation. L'ASFETM peut offrir de tels services grâce à des compétences internes et l'offrir à des coûts raisonnables.

L'implication paritaire des demandeurs apparaît essentielle à l'implantation de mesures concrètes. C'est pourquoi l'ASFETM n'offre ses services d'assistance technique que selon une démarche paritaire, approuvée par son comité paritaire des relations publiques et proposée aux établissements dès le premier contact.

Cette assistance technique peut se faire par téléphone, par courriel ou à l'établissement même. Selon les cas, les recommandations sont données verbalement, sous forme d'envoi de documents de référence, de lettres ou de rapports techniques, de commentaires annotés à même les programmes et les procédures de l'établissement, etc.

L'offre d'assistance technique de l'ASFETM se décline en trois volets :

1- Assistance technique aux comités de santé et de sécurité (CSS)

L'une des missions que le législateur nous a confiées est d'aider à la formation et au fonctionnement des CSS en établissement, élément essentiel à la prise en charge de la prévention.

Cette assistance est offerte pour toutes les activités d'un CSS ou pour la gestion de la SST dans l'établissement.

Cette assistance est généralement donnée par le conseiller assigné à l'établissement.

Exemples de services offerts : accompagnement du CSS, assistance pour l'élaboration du programme de prévention, participation et soutien lors des analyses de la sécurité de la tâche (AST), etc.

2- Assistance technique reliée à une formation

Tous nos sujets de formation peuvent susciter des demandes d'assistance technique. Lors d'une visite préparatoire ou d'un suivi à une formation, le conseiller ou l'expert peut soulever des dérogations et suggérer des correctifs pour rendre la situation conforme. Il peut aussi aider lors de l'élaboration de politiques, procédures, grilles d'inspection, etc., et conseiller des moyens à mettre en place pour l'élimination ou le contrôle du risque. Cette assistance technique porte, par exemple, sur les appareils de levage, le SIMDUT, l'utilisation du harnais de sécurité, etc.

Cette assistance technique est généralement donnée par le conseiller assigné à l'établissement. Un expert peut aussi être mis à contribution.

Exemples de services offerts : évaluation de la conformité d'une fiche de cadenassage en vertu du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST), adaptation d'une grille d'inspection pour un modèle spécifique de chariot élévateur, etc.

3- Expertise réglementaire, normative ou technique

Tous nos sujets de formation et tous les risques SST peuvent susciter des demandes d'assistance technique d'expertise plus poussée. À la suite d'une formation, de modifications réglementaires, de l'introduction de nouveaux équipements ou procédés, d'identification de risques, de visites de l'inspecteur de la CNESST, etc., les établissements peuvent avoir besoin d'accompagnement et de recommandations plus pointues ou spécialisées.

Cette assistance technique porte sur des sujets tels que la sécurité des machines, le cadenassage, la prévention des risques électriques, le bruit, l'ergonomie, la prévention des chutes, l'hygiène industrielle incluant la protection respiratoire, l'entreposage et la substitution de matières dangereuses, etc.

Cette assistance technique est donnée par les experts.

Exemples de services offerts : évaluation du programme de cadenassage en vertu du RSST et des règles de l'art, développement d'une grille spécifique d'analyse de risque pour le travailleur lors de travaux de nature électrique, etc.

RECHERCHE ET DOCUMENTATION

L'équipe opérationnelle de l'ASFETM peut également vous assister dans vos recherches d'information concernant la réglementation SST, les normes, les certifications, etc.

Contactez-nous pour toute question d'ordre technique, pour des références utiles et pertinentes ou pour une recherche documentaire sur un sujet précis.

FORMATIONS AUX TRAVAILLEURS

Les formations de l'ASFETM visent à répondre aux exigences des lois et règlements en vigueur au Québec, notamment la Loi sur la santé et la sécurité du travail et le Règlement sur la santé et la sécurité du travail. Pour les formations visant l'utilisation sécuritaire des équipements, notez qu'il ne s'agit pas ici de « formations professionnelles », mais bien de « formations sécuritaires » qui s'adressent à des participants opérant déjà ces équipements. En aucun cas, l'ASFETM n'enseigne à opérer les équipements aux participants durant ses formations. Pour les participants qui n'ont aucune expérience au moment de la formation, une période d'apprentissage supervisé doit être prévue par l'employeur.

Les formations de l'ASFETM apportent des connaissances pratiques et concrètes sous forme de présentations, discussions, ateliers, exercices pratiques, études de cas, simulations, tournées en usine, etc.

Dans le but de rendre les formations accessibles à un plus grand nombre de travailleurs, l'ASFETM décline son offre de cours sous plusieurs formules d'enseignement: en présentiel, à distance (synchrone) et en ligne (asynchrone). Consultez l'encadré ci-contre pour plus de détails sur les formules d'enseignement.

- + De plus, pour les sessions en mode présentiel et à distance, l'ASFETM exige qu'un minimum de participants soient inscrits. Cette contrainte affecte rarement les établissements qui ont un grand nombre de travailleurs à former, mais pénalise les entreprises qui souhaitent offrir une formation à un petit groupe d'employés. Pour accommoder ces dernières, l'ASFETM offre la possibilité de former des groupes de participants provenant d'établissements différents. Le calendrier de ces sessions publiques est disponible au www.asfetm.com.

L'ASFETM est un organisme formateur agréé par Emploi-Québec (# agrément 0046828) et toutes ses sessions de formation sont admissibles dans le cadre de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre et en vertu du Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs. Des attestations de suivi de formation sont émises (en version électronique imprimable) pour chaque participant, avec une recommandation de rappel à tous les trois ans.

FORMULES D'ENSEIGNEMENT PRÉSENTIEL, À DISTANCE OU EN LIGNE?



Présentiel (synchrone)

Un conseiller donne la formation en présence des travailleurs, habituellement sur les lieux du travail.



À distance (synchrone)

Un conseiller donne la formation via les plateformes Zoom ou Teams en temps réel.



En ligne (asynchrone)

Aucun conseiller n'est présent. Le contenu de ces formations a été développé et/ou approuvé par l'ASFETM, mais les participants, après inscription, suivent la formation à leur rythme.

FORMATION PRIVÉE OU PUBLIQUE?



Privée

Session de formation s'adressant à un groupe de participants provenant tous du même établissement.



Publique

Session de formation s'adressant à un groupe de participants provenant de différents établissements.

FORMATIONS DE FORMATEURS

L'ASFETM encourage la prise en charge de la santé et de la sécurité des établissements. C'est pourquoi elle offre aussi des sessions de formation de formateurs, qui visent à habilitier certains travailleurs à former leurs collègues. Les formations de formateurs s'adressent préférentiellement à ceux qui ont déjà des aptitudes ou une expérience de formateur pour adultes en milieu de travail et sont exclusivement réservées aux entreprises de ses secteurs d'activités économiques, soit les fabricants d'équipement de transport et les fabricants de machines.

Un conseiller de l'ASFETM accompagne l'établissement dans la mise en place du processus et la candidate ou le candidat dans son cheminement de formateur.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA FORMATION DE FORMATEURS



- + Une plus grande autonomie dans la gestion de la santé et de la sécurité
- + Une plus grande flexibilité sur certains aspects de la formation (nombre de participants, horaire, etc.)
- + Économie
- + Encadrement personnalisé



- + Investissement de temps (processus continu)
- + Possibilité d'avoir à recommencer le processus si le formateur quitte l'entreprise

PROCESSUS DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION DE FORMATEUR

AVANT

- + Rencontre avec un conseiller de l'ASFETM pour des explications détaillées sur le processus de formation formateur
- + Analyse des avantages et des inconvénients par l'établissement
- + Choix du sujet de formation (ou des sujets de formation)
- + Sélection d'un candidat par l'établissement
- + Validation du candidat par le conseiller de l'ASFETM
- + Élaboration d'un calendrier de formation

PENDANT

- + Participation du candidat à la formation sélectionnée
- + Retour sur le contenu de la formation et personnalisation par le conseiller et le candidat, si pertinent
- + Survol de quelques notions d'andragogie avec le candidat
- + Étude du contenu par le candidat
- + Évaluation du candidat devant participants selon une grille pré établie
- + Attestation temporaire (6 mois) ou réévaluation du candidat (deux reprises maximum)
- + Engagement du candidat à donner la formation à au moins deux reprises dans les six mois qui suivent (sans la supervision du conseiller de l'ASFETM)
- + Deuxième évaluation du candidat par le conseiller
- + Attestation d'une validité d'un an

APRÈS

- + Mise à jour du contenu de la formation, si nécessaire (changements réglementaires, achat de nouvelles machines et/ou accessoires, etc.)
- + Réévaluation du candidat devant participants

CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

Le succès de l'implantation d'une démarche de formation de formateurs internes dépend en grande partie de la candidate ou du candidat choisi. Voici quelques-uns des critères et aptitudes que cette personne devrait posséder:







- + maîtrise de la langue
- + maîtrise de mathématiques de base
- + habiletés sociales
- + engagement ou intérêt pour le sujet choisi et/ou la SST
- + crédibilité auprès de ses pairs
- + disponibilité pour la préparation et la présentation des formations

Tableau synthèse des formations



























Le répertoire des formations de l'ASFETM est en constante évolution. Non seulement nous nous assurons que les formations existantes reflètent les changements réglementaires, mais nous travaillons aussi à élargir notre offre dans le but d'intervenir auprès du plus grand nombre de travailleurs possible.

Veuillez noter que pour les formations à distance (synchrone), chaque participant doit se connecter à partir d'un appareil individuel avec caméra et microphone et s'inscrire avec une adresse courriel qui lui est propre.

TYPE D'ENSEIGNEMENT





































-  **PRÉSENTIEL** session privée
-  **PRÉSENTIEL** session publique
-  **À DISTANCE** session privée
-  **À DISTANCE** session publique
-  **EN LIGNE**
-  **FORMATION FORMATEUR**

SUJETS SST

SUJETS SST	PRÉSENTIEL	À DISTANCE (synchrone)	EN LIGNE (asynchrone)	FORMATION FORMATEUR
APPAREILS DE LEVAGE DE CHARGES				
Utilisation sécuritaire des chariots élévateurs FR + ANG + ESP	 	 		
RAPPEL: Utilisation sécuritaire des chariots élévateurs FR				
Utilisation sécuritaire des élingues et des ponts roulants FR + ANG + ESP	 	 		
RAPPEL: Utilisation sécuritaire des élingues et des ponts roulants FR				
Utilisation sécuritaire des palettiers FR				
CADENASSAGE, SÉCURITÉ DES MACHINES ET RISQUES ÉLECTRIQUES				
Cadenassage: procédure FR + ANG	 	 		
Cadenassage: programme FR + ANG	 	 		

CONDITIONS ET TARIFS Référez-vous à la grille en fin de document pour plus d'informations

SUJETS SST

SUJETS SST	PRÉSENTIEL	À DISTANCE (synchrone)	EN LIGNE (asynchrone)	FORMATION FORMATEUR
CADENASSAGE, SÉCURITÉ DES MACHINES ET RISQUES ÉLECTRIQUES (suite)				
Sécurité des machines: analyse du risque FR + ANG	 	 		
Sécurité des machines: réduction du risque FR + ANG	 	 		
Sécurité des machines pour opérateurs FR + ANG				
Sécurité des machines pour personnel de maintenance FR + ANG				
Risques électriques: procédure FR + ANG	 	 		
Risques électriques: programme FR + ANG	 	 		
Prévention des risques électriques pour personnel non électro FR + ANG				
COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (CSS) ET ACTIVITÉS DE PRÉVENTION				
Fonctions du CSS (ALSS ET RSS) FR + ANG				
Prévention des blessures FR + ANG				
Prévention des blessures aux doigts et aux mains FR + ANG				
Analyse sécuritaire de la tâche FR + ANG				
Inspection préventive FR + ANG				
Enquête et analyse d'accident FR + ANG				
GESTION DE LA SST				
Introduction à la SST FR + ANG				

SUJETS SST	PRÉSENTIEL	À DISTANCE (synchrone)	EN LIGNE (asynchrone)	FORMATION FORMATEUR		
GESTION DE LA SST (suite)						
Loi et règlement SST FR + ANG	PPR	DPR				
Responsabilité légale et pénale des organisations (C-21) FR + ANG	PPR	DPR	ENL			
Mieux-être psychologique au travail FR + ANG	PPR	DPR				
Prévenir le harcèlement par la civilité au travail FR			ENL			
Comprendre le harcèlement psychologique et sexuel pour le prévenir FR			ENL			
Risques biologiques (COVID) FR + ANG	PPR	DPR				
ERGONOMIE						
Troubles musculosquelettiques (TMS) FR + ANG	PPR					
Maux de dos FR + ANG	PPR					
Ergonomie de bureau FR + ANG	PPR	DPR				
Ergonomie de manutention FR	PPR					
ESPACES CLOS						
Espace clos: procédure FR + ANG	PPR	PPU	DPR	DPU	ENL	
Espace clos: programme FR + ANG	PPR	PPU	DPR	DPU		
MATIÈRES DANGEREUSES						
SIMDUT FR + ANG + ESP	PPR	PPU	DPR	DPU	ENL	FF
Transport des marchandises dangereuses (TMD) FR + ANG	PPR	PPU	DPR	DPU	ENL	
PROTECTION RESPIRATOIRE						
Protection respiratoire: procédure FR + ANG	PPR	PPU	DPR	DPU		FF

SUJETS SST	PRÉSENTIEL	À DISTANCE (synchrone)	EN LIGNE (asynchrone)	FORMATION FORMATEUR	
PROTECTION RESPIRATOIRE (SUITE)					
Protection respiratoire: programme FR + ANG	PPR	PPU	DPR	DPU	
Utilisation des équipements de protection respiratoire (ÉPR) FR + ANG	PPR				
RISQUES PHYSIQUES					
Prévention auditive (exposition au bruit) FR + ANG	PPR		DPR		
Prévention de la contrainte thermique FR + ANG	PPR		DPR		
Électricité statique: prévention des risques FR + ANG	PPR		DPR		
Sensibilisation aux risques des lasers FR + ANG	PPR		DPR		
SOUDEGE ET ACTIVITÉS CONNEXES					
Gaz comprimés FR + ANG	PPR		DPR		
Oxycoupage FR + ANG	PPR		DPR		
Prévention des risques du métier de soudeur FR	PPR		DPR		
Travail à chaud: réglementation et permis FR + ANG	PPR		DPR		
TRAVAIL EN HAUTEUR					
Prévention des chutes et plateformes élévatoires de personnel (PEMP) FR + ANG	PPR	PPU	DPR	DPU	
Prévention des chutes incluant l'utilisation du harnais FR + ANG	PPR	PPU	DPR	DPU	
Plateformes élévatoires de personnel (PEMP) FR		PPU		DPU	FF
Échafaudages sur cadres métalliques FR	PPR		DPR		
Échelles et escabeaux FR + ANG	PPR		DPR		

appareils de levage de charges

DESCRIPTION

Le contenu de ces formations vise à répondre aux exigences du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* auquel tous les employeurs du Québec doivent se soumettre (article 256.3). Le RSST exige en effet que tous les opérateurs d'appareils de levage de charges aient reçu une formation théorique et pratique avant de pouvoir opérer. Notre formation s'adresse donc aux participants qui ont déjà une expérience pratique d'opération d'appareils de levage. Pour les participants qui n'ont aucune expérience d'opération au moment de la formation, une période d'apprentissage supervisé doit être prévue par l'employeur.

SAVIEZ-VOUS QUE...?

L'ASFETM peut vous accompagner de différentes façons dans la mise en place de pratiques de travail sécuritaires: formation de formateurs, formations en ligne, assistance technique pour l'élaboration de grilles d'inspection de vos appareils, ateliers sur la cohabitation avec les piétons et bien plus. Contactez-nous pour en apprendre davantage.

Utilisation sécuritaire des chariots élévateurs

🕒 5H

🎓 FORMULE



👤 CLIENTÈLE

- + Caristes (réguliers et occasionnels)
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître les risques inhérents à l'utilisation des chariots élévateurs
- + d'identifier les risques propres à l'environnement de travail
- + de distinguer les particularités des différents types de chariots utilisés dans l'établissement
- + de mettre en pratique les méthodes de travail sécuritaires

📖 PLAN DE FORMATION

- + Règlementation et normes (CSA B335-15, ANSI/ITSDF B56.1, ANSI/ITSDF B56.6)
- + Identification des risques
- + Composantes des chariots élévateurs
- + Points d'Inspection et manoeuvres sécuritaires
- + Évaluation théorique des connaissances des participants
- + Évaluation pratique sécuritaire individuelle

📝 NOTES

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

RAPPEL : Utilisation sécuritaire des chariots élévateurs

🕒 1H OU 2,5H

🎓 FORMULE



👤 CLIENTÈLE

- + Caristes (réguliers et occasionnels)
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître les risques associés à l'utilisation du chariot élévateur
- + d'appliquer les principes liés à la stabilité
- + de mettre en pratique les méthodes de travail sécuritaires

📖 PLAN DE FORMATION

- + Définition d'équilibre, points d'appuis, centre de gravité
- + Manoeuvres sécuritaires
- + Points d'inspection

📝 NOTES

- + La formule « en ligne » de cette formation est offerte en français seulement sur la plateforme [Uxpertise](#) et est d'une durée d'une heure.
- + Les formules « en présentiel — privée » et « à distance — privée » sont d'une durée de 2,5 heures.

Utilisation sécuritaire des élingues et des ponts roulants

🕒 5H

🎓 FORMULE



👤 CLIENTÈLE

- + Élingueurs et opérateurs (réguliers et occasionnels)
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de se référer à la loi et aux règlements pertinents
- + de reconnaître les risques inhérents à l'utilisation des élingues et ponts roulants
- + d'identifier les risques propres à l'environnement de travail
- + de comprendre les caractéristiques du matériel utilisé
- + d'appliquer les douze tâches de l'élingueur

📖 PLAN DE FORMATION

- + Réglementation et normes (CSA B167 et série ASME B30)
- + Identification des risques
- + Description des différents types d'appareils et d'accessoires de levage (élingues, chaînes, etc.) utilisés dans l'établissement
- + Douze tâches de l'élingueur pour des manoeuvres sécuritaires
- + Présentation des points d'inspection
- + Évaluation théorique des connaissances des participants
- + Évaluation pratique sécuritaire individuelle

📝 NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

RAPPEL : Utilisation sécuritaire des élingues et des ponts roulants

🕒 2,5H

🎓 FORMULE



👤 CLIENTÈLE

- + Élingueurs et opérateurs (réguliers et occasionnels)
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître les risques inhérents à l'utilisation des élingues, ponts roulants et palans
- + d'appliquer les douze tâches de l'élingueur

📖 PLAN DE FORMATION

- + Définition de perte de charge, centre de gravité
- + Douze tâches de l'élingueur pour des manoeuvres sécuritaires
- + Points d'inspection

📝 NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.
- + Formule « en ligne » offerte sur la plateforme [Uxpertise](#) prochainement.

Utilisation sécuritaire des palettiers

🕒 4H

📖 FORMULE

PPR

👤 CLIENTÈLE

- + Opérateurs de chariots élévateurs (réguliers et occasionnels)
- + Magasiniers
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure:

- + de reconnaître les risques inhérents à l'utilisation des palettiers
- + d'identifier les risques propres à l'environnement de travail
- + de nommer les composantes des palettiers à chargement frontal et leurs fonctions
- + de mettre en pratique les méthodes de travail sécuritaires

📖 PLAN DE FORMATION

- + Réglementation et normes (CSA A344.1, CSA A344.2)
- + Identification des risques
- + Composantes des palettiers à chargement frontal et leurs fonctions
- + Points d'inspection et des manoeuvres sécuritaires
- + Exercice d'inspection de palettiers en usine

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

cadenassage, sécurité des machines et risques électriques

DESCRIPTION

Nos formations sont basées sur le RSST ainsi que sur les normes reconnues en la matière telles que CSA Z460-21 pour le cadenassage, CSA Z460-21 pour les risques électriques et diverses normes en sécurité des machines.

Les formations ont été conçues pour répondre aux besoins de différentes clientèles telles que les opérateurs, le personnel de maintenance, les gestionnaires, les responsables SST, les ingénieurs et les techniciens qui doivent concevoir et intégrer des moyens de protection conformes aux machines. L'objectif commun à ces formations est de rendre les différentes phases de vie d'une machine sécuritaires (opération, maintenance, ajustements et autres).

SAVIEZ-VOUS QUE...?

De l'assistance technique est offerte en sécurité des machines, cadenassage et risques électriques sous différentes formes. Par exemple:

- + [programme de sécurité électrique modulable](#) maintenant disponible sur notre site web
- + accompagnement possible pour l'élaboration d'un plan d'action ou d'un programme de cadenassage
- + visite en usine et rapport technique sur la sécurité de machines spécifiques
- + etc.

L'ASFETM est également à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur ces sujets. Nous ferons les recherches nécessaires dans les normes pertinentes.

Cadenassage : procédure

🕒 4H

🎓 FORMULE

PPR DPR ENL

PPU DPU

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs (réguliers et occasionnels)
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Membres du comité de santé et de sécurité, reponsables SST et représentants des travailleurs

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître l'importance de l'application du cadenassage
- + d'identifier les étapes d'application du cadenassage
- + de reconnaître les situations où d'autres méthodes de contrôle des énergies peuvent s'appliquer

📖 PLAN DE FORMATION

📖 Loi et réglementation

- + Planification du travail de cadenassage de l'équipement
- + Identification des sources d'énergie versus les points de coupure et moyens de contrôle
- + Séquence-type de cadenassage et application d'une procédure

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Cadenassage : programme

🕒 7H

🎓 FORMULE

PPR DPR

PPU DPU

👤 CLIENTÈLE

- + Membres des comités de santé et de sécurité, responsables SST et représentants des travailleurs
- + Personnes responsables ou concernées par la sécurité des machines et le cadenassage
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de décrire les éléments d'un programme de cadenassage et autres méthodes de contrôle des énergies (CAMCE)
- + de suivre les étapes de l'élaboration ou la mise à jour d'un CAMCE
- + de prévoir des moyens pour assurer la pérennité et l'amélioration d'un CAMCE

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi, réglementation et norme (CSA Z460)
- + Planification du travail de cadenassage sur l'équipement
- + Identification des sources d'énergie versus les points de coupure et moyens de contrôle
- + Séquence-type de cadenassage et application d'une procédure
- + Élaboration d'un programme pour réaliser un travail de cadenassage
- + Étude de cas d'accident

NOTE

- ✍️ Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.
- + L'ASFETM recommande fortement à chaque établissement inscrit à cette formation de se procurer la norme [CSA Z460](#).

Sécurité des machines : analyse du risque

🕒 7H

🎓 FORMULE

PPR DPR

PPU DPU

👤 CLIENTÈLE

- + Responsables de la conception, de la modification, de l'entretien et de la maintenance des machines
- + Membres des comités de santé et de sécurité, responsables SST et représentants des travailleurs

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de comprendre l'application de l'analyse du risque dans une démarche de prévention
- + d'identifier et d'apprécier les risques
- + d'appliquer la méthode d'appréciation des risques pour déterminer les risques associés à divers types de machines

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi et réglementation
- + Définition des notions de risque et de danger
- + Analyse et gestion du risque
- + Composantes du risque
- + Indice de risque

📝 NOTES

- + Disponible en version 4h (théorie seulement) et 7h (théorie et exercice pratique d'analyse du risque sur une machine au choix de l'établissement).
- + Peut être jumelé à la formation « Réduction du risque » (14h).
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Sécurité des machines : réduction du risque

🕒 7H

🎓 FORMULE

PPR DPR

PPU DPU

👤 CLIENTÈLE

- + Responsables de la conception, modification, entretien et maintenance des machines
- + Membres des comités de santé et de sécurité, responsables SST et représentants des travailleurs

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de se référer à la loi et réglementation pertinentes
- + d'identifier les différents types de dispositifs de protection et leurs caractéristiques
- + d'effectuer la sélection de dispositifs de protection adéquats
- + d'identifier, lorsque requis, la catégorie ou le niveau de performance requis des dispositifs de protection

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi et réglementation
- + Choix de la protection appropriée en lien avec l'analyse du risque
- + Caractéristiques des différents types de protecteurs et dispositifs de protection
- + Circuits de commandes et niveaux de performance

📝 NOTES

- + Peut être jumelé à la formation « Analyse du risque » (14h).
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Sécurité des machines : pour opérateurs

🕒 1H OU 2H

🎓 FORMULE

PPR DPR ENL

👤 CLIENTÈLE

- + Opérateurs de machines
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Responsables de la conception et de la modification des machines

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + d'identifier les protecteurs et dispositifs de protection requis sur les machines (importance, fonctions, utilisation, inspection)
- + de mettre en pratique les consignes de sécurité lors de l'opération des machines
- + comprendre les limites des protecteurs et dispositifs de protection vs l'application du cadenassage

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi et réglementation
- + Protecteurs et dispositifs de protection requis sur les machines : utilisation, ajustement, inspection visuelle
- + Dispositifs de commande et d'arrêt, incluant l'arrêt d'urgence
- + Consignes de sécurité

📝 NOTES

- + La formule « en ligne » de cette formation est offerte en français seulement sur la plateforme [Uxpertise](#) et est d'une durée d'une heure.
- + Les formules « en présentiel — privée » et « à distance — privée » sont d'une durée de 2 heures.

Sécurité des machines : pour personnel de maintenance

🕒 4H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Personnel responsable de l'entretien et de la maintenance des machines
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Responsables de la conception et de la modification des machines

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de se référer aux loi et réglementation pertinentes
- + d'identifier les protecteurs et dispositifs de protection requis sur les machines et (importance, fonctions, utilisation, inspection)
- + de mettre en pratique les consignes de sécurité lors de l'opération des machines
- + comprendre les limites des protecteurs et dispositifs de protection vs l'application du cadenassage
- + de comprendre les notions d'analyse du risque et de fiabilité des dispositifs de protection

📖 PLAN DE FORMATION

- + Introduction à la réglementation
- + Présentation de différents types de protecteurs et dispositifs et leurs caractéristiques
- + Introduction aux circuits de commande sécuritaires : principes de base

📝 NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Risques électriques : procédure

🕒 4H

🎓 FORMULE

PPR DPR

PPU DPU

👤 CLIENTÈLE

- + Électriciens, électrotechniciens, électromécaniciens, frigoristes
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Membres des comités de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs et toute personne responsable ou concernée par la sécurité lors de travaux de nature électrique

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + d'identifier les dangers lors de travaux sur des équipements ou appareillages électriques
- + d'expliquer les principales implications de la réglementation pour l'employeur et les travailleurs
- + d'appliquer une méthode de travail sécuritaire lors de travaux de nature électrique

📖 PLAN DE FORMATION

- + Définition de choc et éclat d'arc
- + Principales causes d'accident de nature électrique
- + Introduction à la réglementation : LSST, RSST, Code criminel, Code de l'électricité du Québec
- + Méthodes de travail sécuritaires (norme CSA Z462) :
 - o Situation de travail sans danger électrique
 - o Travail sous tension
 - o Fiche de planification des travaux électriques

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Risques électriques : programme

🕒 7H

🎓 FORMULE

PPR DPR

PPU DPU

👤 CLIENTÈLE

- + Toute personne impliquée dans la création et la gestion d'un programme de sécurité électrique
- + Membres des comités de santé et de sécurité, responsables SST, spécialistes de contenu
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de décrire les éléments d'un programme de sécurité électrique (PSÉ)
- + de suivre les étapes de l'élaboration ou la mise à jour d'un PSÉ
- + de prévoir des moyens pour assurer la pérennité et l'amélioration d'un PSÉ (incluant la détermination des périmètres de sécurité et le port des équipements de protection individuelle appropriés à la tâche et à l'appareillage)

📖 PLAN DE FORMATION

- + Généralités (Portée, définitions, rôles et responsabilités)
- + Planification (revue initiale, analyse de risques, exigences, objectifs, facteurs humains)
- + Mise en œuvre (état de santé, prévention / protection, entretien, urgences)
- + Activités connexes (communication, gestion du changement, achats et contrats, documentation, évaluations)

✍️ NOTES

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.
- + L'ASFETM recommande fortement à chaque établissement inscrit à cette formation de se procurer la norme [CSA Z462 : 21](#).

Prévention des risques électriques pour personnel non électro

🕒 1H OU 2H

📖 FORMULE

PPR DPR ENL

👤 CLIENTÈLE

- + Opérateurs de machine, soudeurs, assembleurs
- + Personnel d'entretien ménager
- + Membres des comités de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs
- + Gestionnaires et personnel de bureau

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître les principaux intervenants et leurs responsabilités
- + d'identifier les dangers électriques
- + d'associer des stratégies de prévention à des risques électriques
- + d'énumérer les règles de prévention de base mises en place par le personnel électrique

📖 PLAN DE FORMATION

- + Rôles et responsabilités des différents intervenants
- + Causes et effets sur la santé des chocs et des arcs électriques
- + Risques et moyens de prévention relatifs aux équipements et emplacements dans un établissement
- + Pratiques sécuritaires selon certaines tâches à effectuer

✍️ NOTES

- + Cette formation n'est pas destinée aux électriciens, électromécaniciens et techniciens qui doivent intervenir dans un panneau électrique alimenté ou non.
- + La formule « en ligne » de cette formation est offerte en français seulement sur la plateforme [Uxpertise](#) et est d'une durée d'une heure.
- + Les formules « en présentiel — privée » et « à distance — privée » sont d'une durée de 2 heures.

SAVIEZ-VOUS QUE...?

L'ASFETM mets à votre disposition une page WEB dédiée au risque électriques avec des ressources gratuites comme un programme de sécurité adaptable, des fiches techniques, des enregistrements de webinaires.

<http://asfetm.com/programme-securite-electrique/>

comité de santé et de sécurité et activités de prévention

DESCRIPTION

Le régime intérimaire de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST) exige, depuis le 6 avril 2022, la mise en place de nouveaux mécanismes de prévention et de participation dans tous les établissements qui n'en n'ont pas déjà. Êtes-vous à jour?

SAVIEZ-VOUS QUE...?

L'ASFETM peut vous assister dans la mise en place des différents mécanismes. Votre conseiller peut entre autres vous accompagner dans la mise en place d'un comité de santé et de sécurité. L'ASFETM rend aussi disponible sur son [site web](#) différents outils d'aide à la prise en charge de la SST par les établissements de ses secteurs d'activités.

Toutes les formations de cette section s'inscrivent dans un parcours de prise en charge SST optimale.

Fonctions du comité de santé et de sécurité (CSS) *

🕒 4H

🎓 FORMULE

PPR DPR

* incluant les rôles de l'agent de liaison et du représentant en santé et sécurité)

👤 CLIENTÈLE

- + Membres du comité de santé et de sécurité (comité CSS) en établissement, représentants des travailleurs (agents de liaison et représentants en santé et sécurité)
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître le rôle et les fonctions du CSS dans l'organisation
- + de définir (ou réviser) le mandat du CSS
- + de mettre en pratique les outils de tenue efficace de réunion

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi et réglementation
- + Rôle et fonctions du CSS et de chacun de ses membres
- + Meilleures pratiques de réunion : ordre du jour, procès-verbal, thèmes types, etc.
- + Rédaction d'un ordre du jour de réunion (réelle ou fictive)

✍️ NOTES

- + Cette formation est gratuite.
- + Cette formation prévoit une rencontre préparatoire et une revue de la documentation pertinente de l'établissement par le conseiller de l'ASFETM.
- + Si possible et si disponibles, les informations suivantes pourraient être consultées : procès-verbal de la dernière réunion du CSS; politique de santé et sécurité de l'établissement; indicateurs de performance en prévention utilisés dans l'organisation; priorités du CSS; mandat, politique ou procédure sur le fonctionnement du CSS; rôles et responsabilités en santé et en sécurité des différentes parties dans l'organisation; programme de prévention; plan d'action en prévention; programme de santé spécifique à l'établissement; rapport d'inspection de la CNESST; dernier rapport annuel envoyé à la CNESST; tout autre outil de gestion de la santé et sécurité.

Prévention des blessures

🕒 3H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Membres de comité de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs et toute autre personne impliquée en santé et sécurité

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de se référer aux loi et réglementation pertinentes
- + de nommer les conséquences possibles d'une blessure, même mineure
- + d'identifier les risques présents dans les tâches quotidiennes
- + d'intervenir soit directement soit en collaboration avec l'employeur, dans une démarche d'identification, d'élimination ou de contrôle des risques

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi et réglementation
- + Conséquences d'une blessure, même mineure
- + Démarche d'identification des risques
- + Hiérarchie de prévention des risques d'accident

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Prévention des blessures aux doigts et aux mains

🕒 2H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Membres de comité de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs et toute autre personne impliquée en santé et sécurité

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de se référer à la loi et réglementation pertinentes
- + de nommer les conséquences possibles d'une blessure aux doigts et aux mains, même mineure
- + d'identifier les risques présents dans les tâches quotidiennes
- + d'intervenir, soit directement soit en collaboration avec l'employeur, dans une démarche d'identification, d'élimination ou de contrôle des risques

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi et réglementation
- + Conséquences d'une blessure aux doigts et aux mains, même mineure
- + Démarche d'identification des risques
- + Hiérarchie de prévention des risques d'accident

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Analyse de la sécurité de la tâche (AST)

🕒 4H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Membres du comité de santé et de sécurité
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de situer l'analyse de la sécurité de la tâche (AST) dans une démarche de prévention des accidents
- + de cibler les tâches à analyser
- + d'identifier les risques reliés aux tâches à analyser
- + de suivre les étapes nécessaires à la réalisation d'une analyse de la sécurité de la tâche

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi et réglementation
- + Étapes de réalisation et rédaction d'une AST
- + Implantation en milieu de travail et retombées possibles
- + Exercice pratique d'une AST sur une tâche au choix de l'établissement

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Inspection préventive

🕒 4H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Membres du comité de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Toute personne chargée des enquêtes et analyses d'accident

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître les droits et obligations de l'employeur et des travailleurs
- + d'identifier les principaux facteurs de danger présents dans le milieu de travail
- + de mettre en pratique les étapes de réalisation d'une inspection préventive
- + d'appliquer une procédure administrative menant à la suppression rapide des facteurs de danger en milieu de travail

📖 PLAN DE FORMATION

- + Droits et obligations des différents intervenants
- + Facteurs de danger en milieu de travail
- + Caractéristiques de l'inspection préventive
- + Exercices d'inspection en milieu de travail (au choix de l'établissement)

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Enquête et analyse d'accident

🕒 4H

🎓 FORMULE

PPR DPR ENL

👤 CLIENTÈLE

- + Membres du comité de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Toute personne chargée des enquêtes et analyses d'accident.

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de réaliser une enquête d'accident
- + de recommander les correctifs nécessaires à l'élimination ou au contrôle des dangers
- + de prévoir des moyens de contrôle pour en assurer la permanence

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi et réglementation
- + Définitions : enquête, fait, événement, avis d'accident, etc.
- + Étapes de l'enquête et de l'analyse
- + Recherche de solutions
- + Recommandations et suivi

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

gestion de la SST

DESCRIPTION

Depuis avril 2022, tous les employeurs québécois sont tenus d'élaborer un plan d'action ou programme de prévention. Ce document doit inclure l'identification, la correction et le contrôle des risques, dont les risques psychiques. La Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail oblige en effet tout employeur à assurer la santé, la sécurité et l'intégrité physique et psychique de ses travailleurs.

SAVIEZ-VOUS QUE...?

Les risques psychosociaux liés au travail incluent la charge de travail, l'autonomie décisionnelle, la reconnaissance et le soutien social (des pairs et du supérieur), le harcèlement psychologique, l'information et l'information.

Votre conseiller de l'ASFETM peut vous aider dans l'élaboration de votre plan d'action ou programme de prévention.

Introduction à la SST

🕒 7H

🎓 FORMULE

PPR DPR ENL

👤 CLIENTÈLE

- + Nouveaux venus dans le domaine de la santé et sécurité du travail
- + Personnel des ressources humaines et de la formation
- + Membres du comité de santé et de sécurité
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de comprendre les notions de base en santé et sécurité du travail
- + d'identifier les risques généralement rencontrés et les outils pouvant contribuer à la prévention des accidents et des maladies du travail

📖 PLAN DE FORMATION

- + Introduction à réglementation SST
- + Rôle et fonctions du comité de santé et de sécurité et des autres intervenants SST
- + Moyens de prévention (inspection des lieux de travail, mesures préventives, équipements de protection individuelle)
- + Observation en usine et discussion

✍️ NOTE

- + Cette formation est composée de modules et peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Loi et règlement SST

🕒 4H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Membres du comité de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Personnel des ressources humaines et de la formation
- + Toute autre personne impliquée en santé et sécurité

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de se référer au contenu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST), du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) et des autres lois et règlements afférents
- + de reconnaître les différents intervenants en SST et leurs fonctions
- + de comprendre les droits et obligations de chacune des parties
- + de comprendre les mécanismes de prévention et de participation en SST

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi et réglementation
- + Description des différents acteurs en SST (représentant en santé et en sécurité, CNESST, association sectorielle paritaire, équipes de santé publique, association accréditée, comité de santé et de sécurité, etc)
- + Étapes d'implantation du programme de prévention
- + Éléments du programme de santé

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Loi C-21 sur la responsabilité pénale des organisations

🕒 1.5H

🎓 FORMULE

PPR DPR ENL

👤 CLIENTÈLE

- + Membres de comités de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Membres de la direction

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de comprendre les implications de la Loi C-21 (Code criminel) qui traite de la responsabilité pénale des organisations en matière de santé et sécurité du travail
- + de reconnaître les composantes de la diligence raisonnable : les devoirs de prévention, d'efficacité et d'autorité

📖 PLAN DE FORMATION

- + Portrait de la SST au Québec et la Loi C-21
- + Présentation de la Loi sur la santé et la sécurité du travail
- + Distinction entre codes criminel et pénal

✍️ NOTE

- + Loi du Canada, 2003, c.21 : Loi modifiant le Code criminel (responsabilité pénale des organisations)

Mieux-être psychologique au travail

🕒 2.5H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs et leurs représentants
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeurs
- + Membres de la direction et toute personne préoccupée par le mieux-être psychologique au travail

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de comprendre les notions de « mal-être » et de « bien-être »
- + de reconnaître les symptômes et les causes du stress, de même que les situations (professionnelles et personnelles) pouvant y mener
- + d'identifier les façons de prévenir le stress et le mal-être
- + de mettre en place des moyens de prévention en milieu de travail

📖 PLAN DE FORMATION

- + Identification de facteurs influençant le bien-être
- + Stress humain : son mécanisme, les situations qui le favorisent et les moyens de le prévenir
- + Moyens pour maintenir l'équilibre et le bien-être

✍️ NOTE

- + Ce contenu utilise les éléments du « CINÉ » élaboré par le Centre d'études sur le stress humain du Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine.
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Prévenir le harcèlement par la civilité au travail

🕒 1H

🎓 FORMULE

ENL

👤 CLIENTÈLE

- + Membres de comités de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître les critères qui constituent le harcèlement psychologique
- + de définir le harcèlement sexuel
- + de distinguer l'incivilité du harcèlement et comment la prévenir

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi et réglementation
- + Harcèlement psychologique et harcèlement sexuel
- + Civilité
- + Facteurs de risque
- + Conséquences de l'incivilité

✍️ NOTE

- + Cette formation en ligne est offerte en français seulement sur la plateforme [Uxpertise](#).

Comprendre le harcèlement psychologique et sexuel pour le prévenir

🕒 1.5H

🎓 FORMULE

ENL

👤 CLIENTÈLE

- + Membres de comités de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de nommer les lois et règlements applicables ainsi que les droits et obligations de l'employeur et des employés en matière de harcèlement psychologique
- + d'identifier les conduites pouvant constituer du harcèlement psychologique
- + d'élaborer une politique visant la prévention du harcèlement psychologique

📖 PLAN DE FORMATION

- + Lois et réglementation
- + Droits et obligations
- + Formes de harcèlement
- + Mesures administratives et disciplinaires
- + Politique de prévention et de gestion

✍️ NOTE

- + Cette formation en ligne est offerte en français seulement sur la plateforme [Le Campus](#).

Risques biologiques (COVID)

🕒 1H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Membres de comité de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs et toute autre personne impliquée en santé et sécurité

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + d'identifier les risques biologiques en milieu de travail
- + d'appliquer les mesures préventives

📖 PLAN DE FORMATION

- + Types de risques biologiques et modes de propagation
- + Impacts des risques biologiques sur la santé, la vie personnelle et l'entreprise
- + Description des mesures préventives

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

ergonomie

DESCRIPTION

Les maux de dos et de cou, les tendinites, bursites et autres troubles musculosquelettiques (TMS) sont les principales causes de demandes d'indemnisation soumises à la CNESST à chaque année.

Les sessions de formation de l'ASFETM intéresseront particulièrement les établissements confrontés à plusieurs cas de TMS et de maux de dos provenant de causes différentes. Ne pouvant cibler les causes exactes ou identifier une cause unique, ces sessions servent de sensibilisation et d'exploration. Elles requièrent la collaboration de tous pour établir un plan d'action correctif.

Ces sessions intéresseront aussi les établissements qui n'ont pas ces types de problème mais qui, dans une démarche de prévention, cherche à sensibiliser ses gens pour participer à l'identification des risques possibles.

SAVIEZ-VOUS QUE...?

Les sessions de formations peuvent être adaptées aux besoins particuliers des établissements. Ainsi, une autoévaluation critique au poste de travail peut être ajoutée.

Contactez nous pour voir comment d'autres services conseils pourraient vous aider à mieux concevoir vos tâches de travail ou implanter une démarche de prise en charge plus globale.

Troubles musculo-squelettiques (TMS)

🕒 2H

🎓 FORMULE

PPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Membres du comité de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs et toute autre personne impliquée en santé et sécurité

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de comprendre les notions de base de la biomécanique et de l'ergonomie
- + de comprendre les principes de prévention des TMS
- + d'identifier, au travail, les situations exigeantes au niveau ergonomique
- + d'appliquer les mesures correctives spécifiques aux tâches effectuées

📖 PLAN DE FORMATION

- + Notions de zones de confort et postures neutres
- + Seuil de tolérance (traumatisme vs TMS)
- + Description des types de blessures ou de TMS : bursite, entorse, hernie, etc.
- + Mesures préventives (ajustement de la posture, utilisation d'outils adéquats, micro-pauses et exercices, etc)

📝 NOTES

- + Peut être jumelé à la formation « Maux de dos ».
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Maux de dos

🕒 2H

🎓 FORMULE

PPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Membres du comité de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs et toute autre personne impliquée en santé et sécurité

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de comprendre les notions de base de la biomécanique et de l'ergonomie
- + de comprendre les principes de prévention des maux de dos
- + d'identifier, au travail, les situations exigeantes au niveau ergonomique
- + d'appliquer les mesures correctives spécifiques aux tâches effectuées

📖 PLAN DE FORMATION

- + Notions de zones de confort et postures neutres
- + Introduction aux principes du fonctionnement mécanique du dos
- + Mesures préventives (ajustement de la posture, utilisation d'outils adéquats, micro-pauses et exercices, etc)

📝 NOTES

- + Peut être jumelé à la formation « Troubles musculo-squelettiques ».
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Ergonomie de bureau

🕒 3H

🎓 FORMULE

PPR DPR

Ergonomie de manutention à venir en 2023

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Membres du comité de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs et toute autre personne impliquée en santé et sécurité

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de comprendre les principes de base de l'ergonomie de bureau
- + d'identifier les risques inhérents
- + de déterminer et effectuer les ajustements requis à leur poste de travail

📖 PLAN DE FORMATION

- + Notions ergonomiques : plan de travail, chaise, écran, clavier, éclairage, etc.
- + Démonstration d'ajustement d'une chaise de travail
- + Visionnement d'une vidéo et analyse en groupe
- + Analyse d'un poste de travail type

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

espaces clos

DESCRIPTION

Les risques associés au travail en espace clos sont multiples. Selon les rapports d'enquête de la CNESST, douze décès seraient survenus en raison d'un encadrement inadéquat du travail en espace clos de 2016 à 2020.

La cueillette de données propres à l'espace clos et la mise en place de mesures de contrôle des risques lors de travaux en espace clos doivent être faites par du personnel compétent, adéquatement formé. De même, l'entrée en espace clos ne peut se faire que par des travailleurs habilités qui ont reçu une formation sur le travail en espace clos.

SAVIEZ-VOUS QUE...?

La réglementation entourant le travail en espace clos est en cours de révision. Un projet de règlement visant à préciser la définition d'un «espace clos» et à ajouter certaines dispositions a été déposé. L'ASFETM peut vous accompagner dans l'implantation de ces nouvelles dispositions. Contactez-nous pour savoir comment.

Espace clos : procédure

🕒 4H

🎓 FORMULE

PPR DPR ENL

PPU DPU

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs appelés à oeuvrer en espace clos
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Toute personne concernée par le travail en espace clos

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de se référer à la réglementation concernant le travail en espace clos
- + de reconnaître les différentes situations de travail en espace clos
- + d'identifier les risques associés à chaque situation de travail
- + de mettre en pratique la procédure de travail en espace clos

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi et réglementation
- + Définition du travail en espace clos
- + Risques généraux associés au travail en espace clos
- + Mesures préventives
- + Description d'une procédure de travail en espace clos et des mesures d'urgence

✍️ NOTE

- + Il est possible d'ajouter un volet spécifique à l'émetteur de permis à cette formation (5h).
- + Il est possible d'ajouter une simulation d'entrée dans un espace clos à cette formation (7h).
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Espace clos : programme

🕒 7H

🎓 FORMULE

PPR DPR

PPU DPU

👤 CLIENTÈLE

- + Toute personne impliquée dans la création et la gestion d'un programme de travail en espace clos
- + Membres des comités de santé et de sécurité, responsables SST, spécialistes de contenu
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de décrire les éléments d'un programme de travail en espace clos
- + de suivre les étapes de l'élaboration ou la mise à jour d'un programme de travail en espace clos
- + de prévoir des moyens pour assurer la pérennité et l'amélioration d'un programme de travail en espace clos

📖 PLAN DE FORMATION

- + Généralités (Portée, définitions, rôles et responsabilités)
- + Planification (revue initiale, analyse de risques, exigences, objectifs, facteurs humains)
- + Mise en œuvre (état de santé, prévention / protection, entretien, urgences)
- + Activités connexes (communication, gestion du changement, achats et contrats, documentation, évaluations)

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

matières dangereuses

DESCRIPTION

Les produits chimiques sont omniprésents sur les lieux travail. La maîtrise de l'exposition des travailleurs à ces produits commence par l'identification des produits et la formation des travailleurs sur l'utilisation sécuritaire.

SAVIEZ-VOUS QUE...?

En plus des formations SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) et TMD (Transport des marchandises dangereuses) obligatoires, l'employeur doit offrir les informations spécifiques relatives au travail et au milieu de travail aux travailleurs

Contactez-nous pour savoir comment l'ASFETM peut vous accompagner dans vos démarches (classification de matières dangereuses utilisées dans un but d'entreposage, conseils pour la substitution de produits, etc).

SIMDUT

(système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)

🕒 4H

🎓 FORMULE



👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs qui utilisent ou qui sont susceptibles d'être en contact avec des produits visés par le SIMDUT 2015, appelés «dangereux»
- + Travailleurs exposés ou susceptible d'être exposés aux produits chimiques
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + comprendre les risques associés à la présence de matières dangereuses
- + d'identifier les catégories de produits dangereux SIMDUT 2015 et les signaux de danger correspondants
- + d'interpréter le contenu des étiquettes du fournisseur et du lieu de travail, de même que l'information disponible sur les fiches de données de sécurité
- + de mettre en pratique les mesures préventives ou correctrices nécessaires

📖 PLAN DE FORMATION

- + Réglementation
- + Classes de dangers et risques associés
- + Pictogrammes, étiquettes et fiches de données de sécurité (FDS)
- + Mesures préventives et correctrices

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

TMD

(transport * des marchandises dangereuses)

🕒 4H

🎓 FORMULE



* par voie terrestre seulement

👤 CLIENTÈLE

- + Camionneurs, commis à l'expédition, magasiniers, travailleurs, superviseurs
- + Toute personne concernée par le transport des matières dangereuses
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître les exigences et responsabilités qu'impose le règlement sur le TMD (RTMD)
- + d'identifier la classification des marchandises dangereuses selon le règlement
- + d'interpréter correctement les étiquettes, plaques et autres indications identifiant les marchandises dangereuses
- + de lire et remplir un document d'expédition
- + de mettre en pratique les mesures minimales de manutention, d'emballage et d'arrimage des marchandises dangereuses, de même que les mesures d'urgence minimales à prendre lors d'un rejet accidentel de matières dangereuses lors du transport

📖 PLAN DE FORMATION

- + Réglementation, définition et application du TMD
- + Responsabilités de l'expéditeur et du transporteur
- + Classes, divisions et groupes d'emballages des marchandises dangereuses
- + Indications de danger (étiquettes et plaques)
- + Exigences particulières (quantités limitées, exemptions, etc.)

✍️ NOTE

- + Cette formation comporte un examen théorique pour l'obtention du certificat de formation prescrit par le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses, ayant une échéance de 3 ans. Une note de passage de 80% est requise.
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

protection respiratoire

DESCRIPTION

La CNESST a annoncé, en février 2022, des changements réglementaires en lien avec l'utilisation des appareils de protection respiratoire. Cette mise à jour vise à assurer une meilleure protection des 600 000 travailleurs (estimation de la CNESST) qui portent, en continu ou de manière ponctuelle, des appareils de protection respiratoire.

SAVIEZ-VOUS QUE...?

Le guide présentant ces changements réglementaires a été mis à jour par la CNESST et l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail.

L'ASFETM peut également vous accompagner dans la mise en place de ces nouvelles dispositions.

Protection respiratoire : procédure

🕒 4H

🎓 FORMULE



👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs appelés à porter un appareil de protection respiratoire
- + Responsables SST et représentants des travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de se référer à la réglementation pertinente
- + d'identifier les dangers respiratoires en milieu de travail
- + de reconnaître les différents types d'appareils de protection respiratoire
- + de mettre en pratique les procédures d'inspection, d'entretien, de remplacement des pièces et de rangement des appareils de protection respiratoire

📖 PLAN DE FORMATION

- + Réglementation et normes
- + Risques en milieu de travail
- + Description des appareils de protection respiratoire
- + Fonctionnement et utilisation de l'appareil de protection respiratoire approprié

✍️ NOTE

- + En vertu de la norme CSA-Z94.4-11 citée à l'article 45 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail, le rappel de formation de tout travailleur qui doit porter un respirateur est aux deux ans.
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Protection respiratoire : programme

🕒 7H

🎓 FORMULE



👤 CLIENTÈLE

- + Toute personne impliquée dans la création et la gestion d'un programme de protection respiratoire (PPR)
- + Membres des comités de santé et de sécurité, responsables SST, spécialistes de contenu
- + Toute personne impliquée dans le choix, l'achat, l'entretien et le suivi de l'utilisation d'appareils de protection respiratoire
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de décrire les éléments d'un programme de protection respiratoire (PPR)
- + de suivre les étapes de l'élaboration ou la mise à jour d'un PPR
- + de prévoir des moyens pour assurer la pérennité et l'amélioration d'un PPR

📖 PLAN DE FORMATION

- + Généralités (Portée, définitions, rôles et responsabilités)
- + Planification (revue initiale, analyse de risques, exigences, objectifs, facteurs humains)
- + Mise en œuvre (état de santé, prévention / protection, entretien, urgences)
- + Activités connexes (communication, gestion changements, achats et contrats, documentation, évaluations)

✍️ NOTE

- + Pour l'essai d'ajustement qualitatif, les participants doivent être rasés de près, munis de leur appareil de protection respiratoire et d'un kit d'essai d'ajustement, afin de les habiliter à effectuer ces tests à leur établissement.

Utilisation des équipements de protection respiratoire (ÉPR)

🕒 2.5H

📖 FORMULE

PPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs appelés à porter un appareil de protection respiratoire
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Responsables SST et représentants des travailleurs

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître les différents types d'appareils de protection respiratoire
- + de mettre en pratique les procédures d'inspection, d'ajustement, d'entretien, de remplacement des pièces et de rangement de leurs appareils de protection respiratoire

📖 PLAN DE FORMATION

- + Appareils de protection respiratoire
- + Fonctionnement et utilisation de l'appareil de protection respiratoire approprié
- + Essai d'ajustement

✍️ NOTE

- + Pour l'essai d'ajustement qualitatif, les participants doivent être rasés de près, munis de leur appareil de protection respiratoire et d'un kit d'essai d'ajustement, afin de les habiliter à effectuer ces tests à leur établissement.
- + En vertu de la norme CSA-Z94.4-11 citée à l'article 45 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail, le rappel de formation de tout travailleur qui doit porter un respirateur est aux deux ans.

risques physiques

DESCRIPTION

Le bruit, la chaleur, la lumière et autres dangers physiques peuvent mettre en péril la santé et la sécurité des gens dans l'environnement de travail. Ces dangers sont très courant et souvent sous-estimés.

SAVIEZ-VOUS QUE...?

La surdité professionnelle occupe la première position des maladies professionnelles déclarées à la CNESST. Les changements règlementaires annoncés en juin 2021 rendent obligatoires la formation pour tous les travailleurs exposés au bruit et l'implantation d'une démarche visant à réduire le bruit à la source.

Contactez-nous pour savoir comment l'ASFETM peut vous aider à mettre en place ces nouveaux requis règlementaires.

Prévention auditive

🕒 2H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs
- + Superviseurs
- + Membres de comité de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs et toute autre personne impliquée en santé et sécurité

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de comprendre les risques associés à une exposition excessive au bruit et l'importance du port de protecteurs auditifs
- + d'identifier les opportunités d'élimination et de réduction de bruit à la source
- + d'utiliser les protecteurs auditifs de façon à en augmenter l'efficacité

📖 PLAN DE FORMATION

- + Règlementation
- + Notions d'anatomie de l'oreille et des effets du bruit sur la santé
- + Situations à risque en milieu de travail et mesures de prévention
- + Types de protecteurs auditifs et leurs caractéristiques
- + Activité pratique d'essai et d'ajustement qualitatif de protecteur auditif conformément aux nouvelles exigences du RSST.

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Prévention de la contrainte thermique

🕒 1H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Membres de comité de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs
- + Toute autre personne impliquée en santé et sécurité

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître les causes et conséquences possibles d'un coup de chaleur
- + d'identifier les signes précurseurs d'un coup de chaleur et les travailleurs à risque
- + d'évaluer, de façon simplifiée, l'indice de contrainte thermique
- + de mettre en pratique des méthodes de travail sécuritaire pour prévenir les coups de chaleur

📖 PLAN DE FORMATION

- + Définition de coup de chaleur
- + Signes précurseurs
- + Traitement d'un travailleur indisposé
- + Évaluation de la contrainte thermique
- + Moyens de prévention contre les coups de chaleur

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Électricité statique : prévention des risques

🕒 2H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs et leurs représentants
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Toute personne concernée par l'électricité statique

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + d'identifier les risques associés à l'électricité statique
- + de comprendre comment se forme l'électricité statique
- + de mettre en pratique les moyens de prévention des risques de l'électricité statique

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi et réglementation concernant l'électricité statique
- + Notions de base sur l'électricité statique
- + Distinction entre électricité statique et électricité dynamique
- + Triangle d'inflammabilité
- + Risques associés à l'électricité statique
- + Moyens de prévention

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Sensibilisation aux risques des lasers

🕒 3H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

Tel que déterminé par l'agent de sécurité laser :

- + opérateurs et techniciens
- + gestionnaires de lasers et toute autre personne sujette à être exposée à un laser

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de se familiariser avec les principes de base du laser
- + de comprendre les risques à la santé des lasers
- + d'identifier les mesures préventives nécessaires

📖 PLAN DE FORMATION

- + Description du laser et dangers associés au rayonnement LASER
- + Étiquettes et classification des LASER
- + Effets sur la santé
- + Moyens de protection
- + Rôles et responsabilités

✍️ NOTE

- + Cette formation doit être approuvée par l'agent de sécurité laser de l'établissement.
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

soudage et activités connexes

DESCRIPTION

Au cours des dernières années, de nombreux travailleurs ont perdu la vie ou ont été gravement blessés pendant la réalisation d'une activité de soudage. Il est primordial que les postes de soudage soient bien aménagés et que toute activité de soudage soit correctement encadrée pour bien contrôler les risques.

SAVIEZ-VOUS QUE...?

L'ASFETM offre des services de conseil et d'aide technique sur les activités de soudage (accompagnement dans votre aménagement ou l'entreposage de vos gaz comprimés, assistance dans l'élaboration d'une grille d'inspection de vos équipements, etc).

Pour plus d'informations, visionnez le [webinaire](#) sur les équipements de protection disponible sur notre chaîne YouTube ou consultez les guides de la CNESST :

[S'habiller pour se protéger: travaux de soudage et de techniques connexes](#)

[Les vêtements de protection appropriés aux travaux de soudage et de techniques connexes](#)

Utilisation sécuritaire des gaz comprimés

🕒 2H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs, plus particulièrement les soudeurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître les types de gaz comprimés en fonction des tâches à exécuter
- + d'identifier les risques associés à l'utilisation de ces gaz
- + d'éliminer les risques particuliers à certains gaz
- + de mettre en pratique les consignes de sécurité à suivre lors du déplacement des bouteilles de gaz comprimés, de leur utilisation et de leur entreposage
- + de sélectionner les équipements de protection individuelle et collective appropriés

📖 PLAN DE FORMATION

- + Réglementation et normes
- + Caractéristiques des types de gaz utilisés et risques associés
- + Mesures préventives :
 - Règles de sécurité lors du transport et du déplacement des bouteilles
 - Règles de sécurité avant et durant l'utilisation des bouteilles
 - Entreposage sécuritaire
- + Équipement de protection individuelle et collective

📝 NOTE

- + Peut être jumelée à la formation « Oxycoupage »
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Oxycoupage

🕒 2H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs, plus particulièrement les soudeurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure:

- + d'identifier les risques lors des opérations d'oxycoupage
- + d'énumérer les consignes de sécurité lors des opérations d'oxycoupage
- + de sélectionner les équipements de protection individuelle et collective appropriés

📖 PLAN DE FORMATION

- + Réglementation et normes utiles (XSA W117.2)
- + Caractéristiques des types de gaz utilisés et risques associés leur utilisation
- + Risques associés à l'oxycoupage
- + Règles de sécurité pour le montage des chalumeaux
- + Composantes de sécurité : anti-retour de gaz et anti-retour de flamme
- + Mesures préventives lors des opérations d'oxycoupage
- + Protection individuelle et collective

📝 NOTE

- + Peut être jumelée à la formation « Utilisation sécuritaire des gaz comprimés » ou être présentée en complément à la formation « Travail à chaud ».
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Prévention des risques du métier de soudeur

🕒 4H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs appelés à effectuer des opérations de soudage
- + Toute personne responsable ou concernée par le travail de soudage

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître les risques associés à la pratique du métier de soudeur
- + d'appliquer les différents moyens de prévention et de contrôle des risques

📖 PLAN DE FORMATION

- + Règlementation et normes
- + Utilisation sécuritaire des gaz comprimés et le SIMDUT
- + Risques (bruit, champ électromagnétique, chocs électriques, ergonomie, fumées de soudage, incendie et explosion, rayonnements et brûlures, etc)
- + Mesures de prévention applicables pour chacun de ces risques
- + Particularités de certains procédés
- + Équipements de protection individuelle

✍️ NOTE

- + Seules les opérations de soudage régulières à des postes fixes sont présentées dans cette formation. Certaines opérations particulières (soudage par résistance, faisceau laser, système robotisé, etc.) ne sont pas traitées lors de la session et devraient faire l'objet de formations supplémentaires, si requis.
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Travail à chaud : réglementation et permis

🕒 2.5H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs susceptibles de faire du travail à chaud
- + Superviseurs et autres représentants des travailleurs
- + Membres de comités en santé et sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de reconnaître les risques associés au travail à chaud
- + se référer à la réglementation applicable, notamment le Règlement sur la santé et la sécurité du travail et le Code national de prévention des incendies
- + de mettre en pratique les mesures préventives appropriées
- + d'appliquer les consignes du permis de travail à chaud

📖 PLAN DE FORMATION

- + Règlementation
- + Définition du travail à chaud
- + Risques et mesures préventives
- + Procédures et permis de travail à chaud

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

travail en hauteur

DESCRIPTION

Chaque année, les accidents causés par des chutes à des niveaux inférieurs ou de même niveau se comptent par milliers au Québec. Des dizaines de travailleurs en décèdent ou subissent des lésions graves et irréversibles.

SAVIEZ-VOUS QUE...?

La formation en présentiel comprend un exercice d'ajustement de harnais pour chaque participant qui apporte son harnais.

Prévention des chutes incluant l'utilisation du harnais

🕒 4H

🎓 FORMULE

PPR DPR

PPU DPU

👤 CLIENTÈLE

- + Toute personne responsable ou concernée par le travail en hauteur
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Membres des comités de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + d'identifier les risques de chutes liés à une tâche
- + de décrire les éléments d'un programme de prévention des chutes
- + de définir les principaux critères d'une méthode de travail appropriée
- + d'inspecter et ajuster un harnais

📖 PLAN DE FORMATION

- + Loi et réglementation
- + Stratégies de base applicables au travail en hauteur et hiérarchie des mesures de prévention des chutes
- + Équipements de prévention des chutes de hauteur et de protection contre les chutes de hauteur
- + Démonstration sur le port du harnais (exercice en groupe : harnais personnel requis)

📝 NOTE

- + Cette formation peut être jumelée à la formation « Plateformes élévatrices de personnel ».
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Plateformes élévatrices de personnel (PEMP)

🕒 4H

🎓 FORMULE

FF

PPU

DPU

👤 CLIENTÈLE

- + Utilisateurs de plateformes élévatrices, à ciseaux ou à bras articulé
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Membres des comités de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + d'identifier les exigences légales, réglementaires et les principales normes
- + de reconnaître les bonnes pratiques d'opération, entretien et inspection
- + de comprendre les concepts de protection contre les chutes ainsi que les mesures de secours
- + d'utiliser des outils d'analyse de risques et d'inspection avant utilisation
- + de mettre en pratique les étapes d'utilisation

📖 PLAN DE FORMATION

- + Réglementation
- + Modèles de plateformes et leurs caractéristiques
- + Inspection
- + Méthodes de travail sécuritaire et équipements de protection individuelle
- + Exercice pratique en groupe

✍️ NOTE

- + Cette formation devrait être jumelée à la formation « Prévention des chutes ».
- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.
- + Une évaluation de la pratique sécuritaire individuelle peut être ajoutée, sur demande.

Échafaudages sur cadres métalliques

🕒 2.5H

🎓 FORMULE

PPR

DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur
- + Membres de comités de santé et de sécurité, responsables SST, représentants des travailleurs et toute personne concernée par le travail sur des échafaudages

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + d'identifier les risques inhérents au montage et à l'utilisation d'un échafaudage sur cadres métalliques
- + de se rappeler le rôle essentiel de chacune des diverses composantes d'un échafaudage sur cadres métalliques
- + d'assurer une protection contre les chutes lors de l'assemblage d'un échafaudage sur cadres métalliques
- + d'appliquer les mesures préventives lors du montage et de l'utilisation d'un échafaudage sur cadres métalliques

📖 PLAN DE FORMATION

- + Réglementation
- + Système d'échafaudage et composantes
- + Installation et utilisation
- + Inspection (s'il y a lieu)
- + Mesures de prévention contre les chutes

✍️ NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Échelles et escabeaux

🕒 1.5H

🎓 FORMULE

PPR DPR

👤 CLIENTÈLE

- + Travailleurs appelés à utiliser une échelle ou un escabeau
- + Superviseurs et autres représentants de l'employeur

🎯 OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le participant sera en mesure :

- + de se référer à la réglementation
- + d'identifier les risques à la santé et à la sécurité reliés à l'utilisation et à la manutention des échelles et escabeaux
- + d'inspecter adéquatement les échelles et escabeaux
- + de mettre en pratique les méthodes de travail sécuritaire lors de l'utilisation et de la manutention des échelles et escabeaux

📖 PLAN DE FORMATION

- + Règlementation
- + Étapes de travail (inspection, manutention, installation, utilisation, rangement)
- + Méthodes de travail sécuritaire

📝 NOTE

- + Cette formation peut être adaptée aux particularités de votre établissement (frais supplémentaires). Contactez-nous pour plus de détails.

Conditions et tarifs

Pour les établissements des secteurs Fabrication d'équipement de transport et Fabrication de machines
Aucun frais de déplacement

Pour tout autre établissement
Frais de déplacement en sus*

DURÉE DE LA FORMATION	PRIX PAR PARTICIPANT (minimum de 8 par session)	PRIX PAR PARTICIPANT (minimum de 10 par session)
4H et moins	32\$	75\$
Exceptions: Protection respiratoire, Risques électriques, Sécurité des machines	43\$	90\$
Avec évaluation de la pratique sécuritaire (pour certains sujets)	43\$	90\$
ENTRE 4H ET 7H	43\$	90\$
Exceptions: Cadenassage, Espace clos, Introduction à la SST, Protection respiratoire, Risques électriques, Sécurité des machines	80\$	200\$
14H	125\$	295\$
Loi C-21, Responsabilité pénale des organisations (1.5h)	510\$	730\$
Mieux-être psychologique au travail (2.5h)	510\$ (8 à 20 participants)	730\$ (8 à 20 participants)
Formation en ligne	15\$	40\$ (Certains sujets sont réservés aux établissements secteur seulement)

* **FRAIS DE DÉPLACEMENT EN SUS** Per diem : 25\$
Hébergement, s'il y a lieu (selon le reçu)
Kilométrage aller-retour (depuis nos bureaux à Montréal : 0,52\$/km)

AUTRES FRAIS EN SUS Week-end, jour férié ou nuit : frais additionnels de 100\$ / heure
AUCUNE TAXE APPLICABLE

* Prix sujets à changements

Les conseillers et experts de l'ASFETM

FERNAND FLEURY

RÉGIONS : Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Montérégie
TÉLÉPHONE : 514.729.6961 EXT. 502
COURRIEL : ffleury@asfetm.com

DENIS GOSSELIN

RÉGIONS : Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Saguenay-Lac Saint-Jean, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord
TÉLÉPHONE : 514.729.6961 EXT. 512
COURRIEL : dgosselin@asfetm.com

SYLVAIN HUARD

RÉGIONS : Lanaudière, Laurentides, Mauricie, Nord-du-Québec, Outaouais
TÉLÉPHONE : 514.729.6961 EXT. 509
COURRIEL : shuard@asfetm.com

JEAN-LUC MALO

RÉGIONS : Montréal, Montérégie
TÉLÉPHONE : 514.729.6961 EXT. 506
COURRIEL : jmalo@asfetm.com

MICHEL MARION

RÉGIONS : Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Montérégie
TÉLÉPHONE : 514.729.6961 EXT. 504
COURRIEL : mmarion@asfetm.com

DIALA TARRAF

RÉGIONS : Abitibi-Témiscamingue, Terrebonne, St-Eustache, Laval, Montréal
TÉLÉPHONE : 514.729.6961 EXT. 507
COURRIEL : dtarraf@asfetm.com

NORMAND LANTHIER

EXPERTISE : Sécurité des machines, risques électriques, cadenassage, etc.
TÉLÉPHONE : 514.729.6961 EXT. 117
COURRIEL : nlanthier@asfetm.com

CHARBEL MOUAWAD

EXPERTISE : Hygiène industrielle, ergonomie, espace clos, etc.
TÉLÉPHONE : 514.729.6961 EXT. 108
COURRIEL : cmouawad@asfetm.com

TONY VENDITTI

EXPERTISE : Sécurité des machines, risques électriques, cadenassage, etc.
TÉLÉPHONE : 514.729.6961 EXT. 114
COURRIEL : tvenditti@asfetm.com



ASSOCIATION SECTORIELLE PARITAIRE

FABRICATION D'ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT ET DE MACHINES

3565 rue Jarry Est, bureau 202

Montréal, Québec

H1Z 4K6

Téléphone: 514.729.6961 | Télécopieur: 514.729.8628

Courriel: info@asfetsm.com